

ETE 2021

## **RETRouvANCE MONTS D'ARDECHE**

### **Le Piémont Ardéchois**

Randonnée itinérante  
7 jours / 6 nuits



Au coeur du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, le circuit « Retrouvance Monts d'Ardèche » allie le plaisir de la marche à la découverte d'une cuisine familiale de terroir dans une nature à la fois sauvage et accueillante. Dominée par le sommet du Tanargue et sculptée par les rivières de la Beaume, la Drobie et leurs affluents, la nature est à la fête. Elle offre à ses visiteurs une variété de paysages incroyables due entre autres, à la présence de la ligne de partage des Eaux entre Atlantique et Méditerranée. Châtaigneraies centenaires, prairies d'altitude, sapinières et landes ensoleillées sont hérissées de roches nues et parsemées de hameaux toujours habités, aux robustes maisons bordées de cultures en terrasses. De nombreuses possibilités de baignades dans des rivières aux eaux claires et cristallines agrémentent pour les amateurs ce circuit à l'écart des GR les plus fréquentés.

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Gua – Eaux Marèches**

**Rendez-vous à 14H30 à Aubenas ou au Hameau du Gua à 15h30 (navette 30 €/personne à payer sur place)**

Randonnée jusqu'aux Eaux Marèches en passant par Beaumont, le Fraysse et Sarrabache  
Repas et nuit au gîte des Eaux Marèches, installation pour 3 nuits

Dénivelée : + 400 m ;

Horaire : 2h30

## **Jour 02 : Boucle par la tour de Brison**

Au départ du gîte, dans un décor méditerranéen, une végétation de chênes verts, arbousiers et bruyère arborescente laisse peu à peu la place à des crêtes dénudées offrant des panoramas magnifiques sur une bonne partie de l'Ardèche méridionale. Depuis la Tour de Brison, ancienne tour de guet, la vue s'étend par temps clair des Alpes au littoral Méditerranéen en passant par le fameux Mont Ventoux. Le retour aux Eaux Marèches se fait par d'anciens sentiers muletiers reliant entre autres les hameaux de Joannas, Blaunac et Champussac.

Repas et nuit au gîte.

Nuit aux Eaux Marèches

Dénivelée : + 600 m environ

Horaire : 5 à 6h00 de marche

## **Jour 03 : Les villages et hameaux du Piémont (Laboule/Valos/Vallousset) et Cham du Cros**

Aujourd'hui ce sont les villages et hameaux pittoresques attachés sur les flancs du massif du Tanargue et de la Cham du Cros qui seront à l'honneur. Par des sentiers caladés (sentiers construits de pierre sèche) nous partirons vers le village de Laboule, puis Bouteillac, villages de caractères construits pour la plupart de maisons en pierre sèche avec des techniques de construction propres à cette région. Nous traversons également de nombreux affluents et petites rivières qui alimentent la grande vallée de la Beume. Sur cette journée, quelques vasques d'eau claires bien cachées feront la joie des amateurs de baignades en eaux propres et vivantes...

Dernière nuit et repas aux Eaux Mareches.

Dénivelée : 700 m environ

Horaire : 6h00 de marche

## **Jour 04 : Remontée de la vallée de la Beume jusqu'au gîte de l'Hubac via Loubaresse**

Nuit à la maison forestière de L'Hubac.

Aujourd'hui, c'est un changement radical d'ambiance que nous allons vivre.

Progressivement, en remontant la vallée de la Beume jusqu'à sa source à Loubaresse, les châtaigniers et chênes verts vont laisser la place à de très belles hêtraies sapinières. Le reste du périple se déroulera sur la partie « montagne » du massif du Tanargue. Après Loubaresse, plus petite commune d'Ardèche en nombre d'habitants, les drailles de transhumance nous mènent jusqu'au col de Pratarabiat qui offre un panorama grandiose sur la chaîne des Cévennes qui s'étend vers le Sud-Ouest. Les fameuses « montagnes bleues », très sauvages et escarpées dessinent l'horizon.

Nous redescendons dans la forêt des Chambons jusqu'au hameau du même nom, et dans lequel on peut encore voir les restes de l'ancienne Abbaye qu'avaient construits les moines Cisterciens, ces derniers ayant abandonné la place au moment de la révolution Française. C'est dans une clairière toute proche que l'ancienne maison forestière (1260 M d'altitude) des Chambons rénovée en gîte confortable va nous accueillir pour les 3 nuits suivantes.

Environ 1000 m de Dénivelé pour cette longue étape sur laquelle il nous est facile d'organiser un petit transfert à mi-journée si des personnes se sentent fatiguées...

Dénivelée : 1000 m environ

Horaire : 6h00 de marche

### **Jour 05 : Boucle par la vallée de la Borne et crêtes de la ligne de partage des Eaux (atlantique / Méditerranée)**

Nuit à L'Hubac.

Découverte de la très sauvage vallée de la Borne et du village du même nom. Un sentier suspendu au-dessus des gorges de la Borne nous permet de la rejoindre sous l'ancien château médiéval autour duquel a été construit le village. Le décor est impressionnant, la rivière alterne entre cascades vivaces et vasques spectaculaires creusées dans le Granit. Une ancienne draille (chemin créé par le passage des brebis) nous conduit ensuite sur les crêtes de la ligne de partage des Eaux entre Atlantique et Méditerranée. La vue s'étend cette fois-ci vers l'Auvergne, la Margeride jusqu'aux plateaux de l'Aubrac.

Dénivelée : 800 m environ

Horaire : 5h à 6h00

### **Jour 06 : Boucle par les crêtes de la Tour des Poignets et sommet des Valadous**

Après 1h 30 de marche sur une piste forestière qui sert de piste de ski de fond en hiver, nous atteignons le col de la Croix de Bauzon d'où commence la montée vers les crêtes de la Tour des Poignets et du rocher d'Abraham. Nous longeons les crêtes dénudées jusqu'au sommet des Valadous (1548M), qui offre un panorama à 360°. Par temps clair, on y voit une grande partie de la chaîne des Alpes Françaises, le Mont Blanc, le littoral Méditerranéen, les Cévennes et les contreforts d'Auvergne. Plus proche de nous, le plateau Ardéchois s'étend et l'on peut reconnaître les anciens volcans tels le Mont Gerbier des Joncs (Sources de la Loire) et le Mézenc pour les plus connus. La redescente vers le gîte se fait par un itinéraire en partie hors sentiers sur les « pelouses Alpines » des Valadous...

Nuit à l'Hubac

Dénivelée : 600 m environ

Horaire : 5h à 6h00

### **Jour 07 : Crêtes du Tanargue jusqu'à Valgorge où se termine le séjour dans l'après-midi.**

Pour ce dernier jour de randonnée, nous partons vers les fameuses crêtes du Tanargue, celles qui accueillent en saison estivale quelques 1500 brebis qui montent en estive depuis les vallées environnantes. Comme une île dans le ciel, les crêtes du Tanargue offrent à l'oeil des marcheurs de magnifiques perspectives. Un sentier dallé impressionnant et serpentant entre les aiguilles de granit et de gneiss nous permet de redescendre jusqu'à Valgorge où se termine la randonnée.

Transfert jusqu'au hameau du Gua (15 minutes) pour celles et ceux qui sont arrivés en voiture, transfert jusqu'à Aubenas gare (45mn) pour celles et ceux qui voyagent en train.

Horaire : 5h00

**Itinéraire donné à titre indicatif susceptible d'être modifié en fonction des saisons, des conditions météo et de l'appréciation de l'accompagnateur au jour le jour. Ce programme a été conçu dès le départ pour offrir de la souplesse dans son déroulé. Il est entre-autre possible que certains hébergements soient doublés. Dans tous les cas, les changements éventuels par rapport au programme standard seront toujours faits dans un souci d'optimisation des itinéraires pour une découverte la plus riche possible du Piémont Ardéchois »**

### **AUTRES RANDONNES ORGANISEES SUR LE MEME PRINCIPE :**

Retrouvance Haut Verdon – Val d'Entraunes

Retrouvance Pyrénées – Vicdessos

Retrouvance Buesch - Devoluy

Retrouvance Val de Loire

Retrouvance Drôme

Retrouvance Bugey

Retrouvance Millevaches

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

**Rendez-vous le Dimanche à 14H30 à Aubenas ou au Hameau du Gua à 15h30** (navette 30 € par personne aller/etour).

OPTION NAVETTE : Pour les personnes qui se déplacent en train, nous proposons une navette Aller/Retour entre la gare routière d'Aubenas et le Gua (point de départ de la randonnée).

**Accès voiture** : LE GUA, hameau et lieu-dit servant de point de départ et d'arrivée à la randonnée, se situe sur la D203, entre Joyeuse et Valgorge, (à 12 km de JOYEUSE), dans la vallée de la Beaume. Le restau-bar avec terrasse de « La Boucharade » occupe les deux côtés de la route.

Un parking gratuit est mis à disposition des randonneurs. Si vous avez des bagages non utilisés pour la randonnée, nous pourrions les prendre en charge pour la semaine à notre siège.

\* **depuis PARIS, LYON, MARSEILLE** : Se rendre à Montélimar (A7 E15), puis Aubenas (par RN 102), puis suivre direction Alès (D 104) jusqu'à Joyeuse. De Joyeuse, suivre direction Valgorge (D203) jusqu'au hameau du Gua (12 km)

\* **depuis BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER** : Se rendre à Montpellier (A9), emprunter la RN 110 jusqu'à Alès, suivre direction Aubenas jusqu'à Joyeuse (par D104). De Joyeuse, suivre direction Valgorge (D203) jusqu'au hameau du Gua (12 km)

\* **depuis l'Ouest et le Centre** :

Se rendre au Puy et rejoindre Aubenas par la RN 102. D'Aubenas, suivre direction Alès (D 104) jusqu'à Joyeuse. De Joyeuse, suivre direction Valgorge (D203) jusqu'au hameau du Gua (12 km)

## **Accès train : gare SNCF d'Aubenas**

Une navette spéciale est prévue entre la gare SNCF d'Aubenas et le Gua, point de départ du séjour. Un des accompagnateurs se trouvera devant la gare vers 14h15 pour vous y accueillir. Signalez-nous votre venue en train au moins 7 jours avant le départ pour réserver une place sur la navette.

Une participation aux frais de transports de 30 € couvrant l'Aller / Retour vous sera demandée si vous choisissez d'utiliser notre service de navette (à payer sur place).

N'empruntez pas les bus de ligne régulière après Aubenas. Si votre train est raisonnablement en retard, vous serez attendu. Les horaires de la navette tiennent compte de ceux des grandes lignes SNCF à l'aller comme au retour (16H40 à Aubenas). Pour accéder à Aubenas, vous avez le choix entre des TGV passant par Valence ou Montélimar.

## **DISPERSION**

**Le Samedi vers 15H00 au Gua ou 15h30 à Aubenas**

### **Hébergements avant ou après la randonnée :**

Nous pouvons vous indiquer quelques hébergements. Nous vous conseillons de réserver préalablement.

-Gîte de Chemin Faisant aux Eaux Marèches (repas et chambres possible) : 04 75 88 38 52

-Camping/chalets "Le relais des Brisons" à Beaumont tél: 04 75 39 43 52

-Hôtel Le Cévenol à Aubenas tel :04 75 35 00 10

-Hôtel "Les Cèdres"à Joyeuse \_ tél 04 75 39 40 60 / Fax: 04 75 39 90 16

-Hôtel du Parc à Montélimar (à côté de la gare)-tél: 04 75 01 00 73

## **NIVEAU**

Ce séjour est une randonnée itinérante de niveau modéré, avec hébergement en gîtes et transport des bagages. Vous n'aurez à transporter que vos affaires personnelles pour la journée

et une partie du pique nique. Les étapes sont de 5 à 6 heures de marche quotidienne, sans difficultés particulières, entrecoupées de baignades, pauses, pique-nique...Le rythme de la marche est établi en fonction du groupe. L'altitude est comprise entre 250 et 1500 m. Le véhicule d'intendance peut transporter occasionnellement une personne en difficulté. Malgré l'absence de grosses difficultés, il est préférable d'avoir marché quelques journées au cours des semaines qui précèdent le circuit. Si vous avez du matériel neuf, en particulier des chaussures, pensez à les étrenner avant le séjour. En cas de doute, il est bon d'effectuer un bilan médical avant de partir.

## **HEBERGEMENT**

3 nuits au gîte des Eaux Marèches et 3 nuits à la maison forestière de l'Hubac (séjour en semi étoile).

Ces hébergements sont entièrement privatisés pour les groupes, ils bénéficient tous les deux de 5 chambres avec sanitaires privatifs dans chacune d'elles. Chambres de 2 à 4 lits.

Pas de possibilités de chambres single sur ce séjour.

### **Les repas**

Béatrice MOISANT élabore depuis plus de vingt ans les repas et pique niques pour nos circuits en Ardèche. Cuisine familiale variée élaborée autant que faire se peut, à base de produits frais, locaux et de saison...

## **TRANSFERTS INTERNES**

Vos bagages sont transportés par véhicule le jour 04

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Vous ne portez que votre sac à dos avec les affaires pour la journée et le pique-nique.

## **GROUPE**

De 6 à 12 personnes

## **ENCADREMENT**

Nos séjours sont encadrés par des accompagnateurs diplômés d'état vivent et travaillent en Ardèche depuis de nombreuses années. Au delà de l'aspect sécuritaire, ils sauront vous faire partager leur connaissance du massif du Tanargue.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : [www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)



Il est préférable de vérifier soigneusement l'état de votre matériel et le contenu de votre sac avant le départ. Votre confort et votre sécurité en dépendent ! Ne vous chargez pas inutilement. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez des renseignements complémentaires.

### **Bagages :**

Votre matériel personnel doit pouvoir tenir dans un seul sac de voyage ou une valise. D'autre part, le sac à dos doit avoir une contenance de 40 L environ, car vous aurez à transporter, pendant les étapes, une partie du pique nique et quelques vêtements parfois volumineux en cas de mauvais temps.

Les gîtes sont équipés de couvertures ou couettes

**Prendre un set de draps en 90 cm (drap housse/taie d'oreiller/drap simple).**

### **Liste du matériel personnel recommandé**

\* poncho imperméable couvrant le sac à dos

- \* gourde 1,5 à 2 litres
- \* chaussures de randonnée en moyenne montagne ( si possible déjà utilisées)
- \* vêtement chaud type anorak léger/coupe vent
- \* sac à dos de randonnée 40 litres environ (un par personne )
- \* chapeau
- \* sac de couchage (printemps, automne, hiver) ou drap de sac en été (couvertures fournies)
- \* serviette et gant de toilette
- \* couverts et bol pour pique nique
- \* short, maillot de bain, sandales légères pour aller dans l'eau
- \* lunettes de soleil, papier hygiénique, lacets de rechange, couteau
- \* vos médicaments habituels et un nécessaire pour les petits bobos
- \* une lampe de poche
- \* une lotion antimoustiques

EVENTUELLEMENT : des sous-vêtements en microfibre, des jumelles, des bâtons de marche, un cadenas pour votre sac de voyage, un appareil photo...

ATTENTION UN SEUL SAC DE VOYAGE PAR PERSONNE pour les bagages transportés par véhicule. **Nous vous demandons de ne rien accrocher au sac, toutes vos affaires doivent être à l'intérieur : sinon risque de perte.**

VOTRE SAC NE DOIT PAS DÉPASSER 10 KG ET NOUS SOUHAITONS QUE SA LONGUEUR NE DÉPASSE PAS 50 CM.

Il est préférable de vérifier soigneusement l'état de votre matériel et le contenu de votre sac avant le départ. Votre confort et votre sécurité en dépendent ! Ne vous chargez pas inutilement. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez des renseignements complémentaires.

## **DATES ET PRIX**

<b>Du Dimanche au Samedi</b>	<b>Prix par personne</b>
Du 09 au 15 mai 2021	720 €
Du 16 au 22 mai 2021	720 €
Du 27 juin au 03 juillet 2021	720 €
Du 18 au 24 juillet 2021	720 €
Du 01 au 07 août 2021	720 €
Du 08 au 14 août 2021	720 €
Du 15 au 21 août 2020	720 €
Du 05 au 11 septembre 2021	720 €

Navette aller-retour Aubenas- Gua : 30 € par personne (à payer sur place)

Programme et circuit réalisable pour des groupes constitués d'au moins 8 personnes aux dates de leur choix d'avril à octobre 2020.

## **LE PRIX COMPREND**

- les frais d'organisation et l'encadrement par un guide accompagnateur
- la nourriture et l'hébergement en pension complète (vin, apéritifs et boissons chaudes), pique nique varié et copieux le midi
- le transport des bagages
- les transferts en minibus prévus au programme
- la logistique interne au séjour (transferts des sacs le jour 4 et éventuellement des personnes ne désirant pas effectuer la journée entière)

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- les boissons en dehors des repas et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- la navette aller-retour Aubenas/Gua : 30 €/personne

- les douches dans certains refuges
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'assurance multirisques 3.9%
- tout ce qui n'est pas mentionné au programme

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **ENVIRONNEMENT**

La randonnée se déroule dans des secteurs assez reculés de la montagne Ardéchoise. Cet isolement, s'il rend notre région plus attirante, réduit sensiblement la densité de services. Médecins, pharmacie et commerces sont souvent assez éloignés des villages visités. De même, les portables passent assez peu, et le téléphone n'est pas accessible tous les soirs. En cas d'urgence familiale, vous pourrez toujours être contactés par l'intermédiaire de notre intendant. Par ailleurs, les animaux de compagnie ne sont pas admis par les gîtes, mal tolérés par la faune sauvage et surtout par les agriculteurs et les bergers qui nous offrent aimablement la possibilité de traverser leurs pâturages.

**Le printemps** : Avec un temps généralement très doux, le printemps offre une palette de couleurs incomparables, en particulier avec la floraison des genêts et des bruyères de mi-mai à mi-juin.

**L'été** : En été (mi-juin à fin août), les secteurs les moins élevés du circuit sont parcourus sous l'ombre des châtaigniers et sont agrémentés de nombreuses possibilités de baignades dans des rivières où les eaux excèdent fréquemment les 20°. Les périodes de grosse chaleur sont assez courtes et plutôt concentrées sur le mois d'août. Les orages et les pluies sont plutôt rares. A cela s'ajoutent de longues soirées sur les agréables terrasses des gîtes.

**L'automne** : La première quinzaine de septembre, est plus douce, avec souvent du beau temps très stable avant le début des fortes pluies cévenoles (vers le 20 en général). Les champignons et les premières châtaignes font leur apparition. Toussaint est la période où les couleurs d'automne flamboient.

### **ORGANISATION DE LA RANDO**

Ce séjour et sa logistique sont organisés par Chemin Faisant qui est une agence de voyage spécialisée dans les séjours à pied basés en Ardèche, enregistrée Atout France et immatriculée IM007130002. Nos séjours ont reçu la marque du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Nous vous emmenons durant une semaine sur les sentiers oubliés du Sud du Massif Central à l'écart des GR les plus fréquentés, au pays du Tanargue, troisième grand sommet des Cévennes, avec l'Aigoual et le Mont Lozère.

Au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, dernier-né des parcs de la région Rhône-Alpes, l'ombre des châtaigneraies centenaires lutte avec les prairies d'altitude, les sapins et les landes ensoleillées hérissées de roches nues.

La traversée de hameaux toujours habités, aux robustes maisons bordées de cultures en terrasses, nous rappelle que nous sommes au cœur d'une nature vivante, à la fois sauvage et accueillante.

### **Des baignades en eaux limpides**

Le plaisir de la marche de gîte en gîte se marie avec celui de la baignade.

Les rivières lumineuses de la Beaume et de la Drobie déroulent leurs eaux d'émeraude, dominées par de spectaculaires drailles en balcon.

Le climat local de type méditerranéen est doux en demi-saison, assez chaud l'été. La baignade est donc généralement possible de la mi-mai à la mi-septembre. En été, la température des eaux excède fréquemment les 20°.

### **SANTE / PREPARATION**

Malgré l'absence de grosses difficultés, il est préférable d'avoir marché quelques journées au cours des semaines qui précèdent le circuit. Si vous avez du matériel neuf, en particulier des chaussures, pensez à les étrenner avant le séjour. En cas de doute, il est bon d'effectuer un bilan médical avant de partir.

**DIVERS** : Les téléphones portables ne passent que sur de courts tronçons. Sur trois des étapes, vous trouverez une cabine téléphonique.

Il n'y a pas de pharmacie sur le parcours

### **BIBLIOGRAPHIE**

- Le Petit Futé Ardèche
- Guide Hachette Ardèche
- « Fin de chasse », roman de Jean Paul Demure, Editions Rivages, 1998

### **CARTOGRAPHIE**

- carte IGN 1/100000 Alès/Privas
- carte IGN TOP 25 Largentière

### **ADRESSES UTILES**

**Itinéraire** : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

**SNCF** : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

**Co-voiturage** : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) [www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com) [www.allostop.net](http://www.allostop.net)

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com), ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### **ANNULATION**

**ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

**ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.



- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

#### ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

#### L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

### Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)

### L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex  
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex